INTERSYNDICALE NEWREST WAGONS-LITS

RESTAURATION FERROVIAIRE









RAS-LE-BOL GENERAL

de la politique Anti-sociale de Benoît VIGNON!

Depuis l'arrivée dans notre activité de Newrest Wagons-Lits, nos conditions de travail se dégradent jours après jours. La seule finalité de Newrest est d'augmenter les marges pour l'entreprise.

Avec la reprise de la restauration ferroviaire la fortune d'Olivier SADRAN a bondi de 28 %, et notre activité représente désormais 26.8 % des bénéfices du groupe Newrest. Pour réaliser cet exploit, Newrest détruit notre outil de travail, avec la bénédiction de la manne financière de la SNCF qui ne sert en définitive qu'à enrichir Newrest et ses actionnaires au mépris de nos conditions de travail.

NOUS EXIGEONS DES ENGAGEMENTS FERMES ET ECRITS POUR:

- > Le maintien du parc hôtelier.
- L'arrêt immédiat du management par la répression au travers des Convocations Officielles et arrêt des entretiens « informels » des salariés en retours d'arrêts Maladies ou AT.
- ➤ Une garantie d'intéressement à chaque disfonctionnement (ruptures, matériel...) afin de dépénaliser l'impact sur l'intéressement des commerciaux.
- > Un arrêt immédiat de la politique «anti-sociale» de l'entreprise qui remet en cause les reclassements pour inaptitudes ou pour maternités
- > Arrêt des interventions de la direction dans les décisions de la Médecine du Travail.
- ➤ Une augmentation de salaire annuelle décente. Le contrat Newrest/SNCF est juteux, nous réclamons notre dû!
- ➤ Une redistribution de l'économie faite sur la part patronale de la mutuelle (350.000 euros annuel dans la poche de Newrest...).
- Mutuelle: Respect des engagements initiaux d'une équivalence de garanties comparées au contrat AXA précèdent.
- Un service DIGITAL avec des Agents 2 ou 3 systématiques en fonction des CA bar réalisés.
- > Un plan d'armement respectueux des commerciaux afin d'éviter de la manutention excessive provoquant des accidents du travail.
- > Remplacement obligatoire du personnel administratif en maladie ou arrêt de travail de plus de 7 jours dans l'entreprise.

TOUS EN GREVE A COMPTER du 29 mars 2017

27 mars 2017